



ARRÊTÉ N°2021-07

PORTANT NOMINATION DE LA DIRECTRICE DU CENTRE ÉMILE DURKHEIM

Le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements et notamment son article 20 ;

Vu l'arrêté ESRS2119772A du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 22 juillet 2021, portant nomination de Monsieur Dominique Darbon en qualité de directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux à compter du 1^{er} septembre 2021 ;

Vu l'avis favorable du 1^{er} mai 2021 du Conseil de Laboratoire portant nomination de Madame Sophie Duchesne à la direction du Centre Émile Durkheim - Unité Mixte de Recherche 5116 ;

ARRÊTE

Article 1 :

Madame **Sophie DUCHESNE**, est renouvelée dans sa nomination en tant que directrice du Centre Émile Durkheim-UMR 5116, de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux pour une durée ne pouvant excéder le terme du mandat du Directeur qui l'a nommé.

Article 2 :

Cette nomination prend effet à compter du 1^{er} septembre 2021.

Article 3 :

Le directeur général des services et le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait pour valoir ce que de droit

À Pessac, le 1^{er} septembre 2021

Monsieur Dominique Darbon

Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux



Ampliations transmises à :

- Monsieur le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux ;
- Monsieur le directeur général des services ;
- Madame Sophie DUCHESNE.

SIGNATURE

Madame Sophie DUCHESNE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Duchesne'.